



FÉDÉRATION
NATIONALE DES
MARCHÉS DE
FRANCE

14 RUE DE BRETAGNE 75003 PARIS

CONCOURS PHOTO : « LE PLUS BEL ÉTAL »

Règlement du Concours Photo

Objet :

La Fédération Nationale des Marchés de France (ci-après désignée par l'abréviation « F.N.M.F. ») souhaite communiquer sur la beauté des étals de ses adhérents, pour cela, elle organise un grand concours photo sur le thème : « **le plus bel étal** ».

Article 1 – Conditions de participation :

Ce concours est ouvert aux adhérents de la « F.N.M.F. » à jour de cotisation au 31 octobre 2025.

Les membres du Conseil d'Administration fédéral et du jury ne peuvent pas concourir.

Article 2 – Organisation :

La « F.N.M.F. » organise un concours photo du 1^{er} avril au 31 octobre 2025.

Ses adhérents sont invités à photographier leur étal et envoyer leurs photos par courriel.

A l'issue de la collecte des photos, un premier classement sera effectué pour chaque région.

Un jury sélectionnera la photo du plus bel étal « alimentaire » et du plus bel étal « manufacturés » de chaque région.

Les résultats seront annoncés mi-octobre 2025 et les commerçants lauréats seront récompensés.

Les photos qui auront remporté les concours régionaux seront ensuite jugées au niveau national.

Un jury sélectionnera la photo du plus bel étal « alimentaire » et du plus bel étal « manufacturés » de France.

Les résultats seront annoncés fin octobre 2025 et les commerçants lauréats seront récompensés.

Article 3 – Règles d'envoi des photos :

Le participant pourra envoyer **3 photos maximum**.

La date limite des envois est le **30 septembre 2025** à minuit.

Le participant devra envoyer ses photos sur l'adresse courriel spécifique : concours@marchesdefrance.fr en respectant la règle d'une photo par message. Il devra indiquer son **numéro de carte fédérale** dans le message.

Sans cet identifiant, l'envoi sera rejeté.

Les participants autorisent la « F.N.M.F. » à utiliser leurs photos comme illustrations sur ses supports de communication **en retournant le formulaire de cession des droits photographiques** (cf annexe 1).

Sans ce formulaire complété et signé, les photos seront rejetées.

Si une personne est clairement reconnaissable sur leur photo, les participants s'engagent à fournir son consentement à la « F.N.M.F. » **en retournant le formulaire de renonciation au droit à l'image de cette personne** (cf annexe 2).

Sans ce consentement complété et signé, les photos seront rejetées.

Article 4 – Contraintes techniques :

La photo envoyée devra être en haute résolution :

- Format d'image **Windows** : .jpeg, .jpg, .gif, .png ...
- Taille minimale : 1920 pixels x 1080 pixels (Full HD)
- Résolution minimale : 72 dpi
- Poids de l'image : **minimum 2 Mo - maximum 10 Mo**

Toute photo ne respectant pas ces contraintes sera rejetée.

Article 5 – Jugement du concours :

Les critères suivants seront pris en compte pour départager les photos des participants :

- Le respect du thème,
- La créativité,
- L'originalité,
- L'ambiance,
- La technique :
 - o Exposition correcte
 - o Netteté de l'image (sauf si le flou est volontaire et artistique)

Article 6 – Lots du concours :

Chaque commerçant lauréat d'un concours régional sera récompensé par un lot d'une valeur de 200 à 300 €.

Chaque commerçant lauréat du concours national sera récompensé par un lot d'une valeur d'environ 1000 €.

Les lots ne seront ni repris, ni échangés, ni compensés par leur valeur numéraire.

Les images primées seront diffusées sur les supports de communication fédéraux (site Internet, Facebook et autres réseaux sociaux, articles des newsletters, journal...) et projetées pendant une animation spécifique lors du prochain Congrès de la « F.N.M.F. » (février 2026).

Article 7 – Protection des données :

La « F.N.M.F. » s'engage à protéger les données à caractère personnel de tous les participants et plus particulièrement depuis la mise en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

En participant au Concours Photo « le plus bel étal », vous consentez à ce que vos données soient enregistrées dans un fichier informatisé par la « F.N.M.F. ».

Vos données seront conservées pendant une durée de 10 ans. Les informations nominatives collectées sont destinées à l'usage exclusif de la « F.N.M.F. ».

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016-679 sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations vous concernant.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à : Fédération Nationale des Marchés de France – 14 rue de Bretagne – 75003 Paris ou par mail à federation@marchesdefrance.fr



FÉDÉRATION
NATIONALE DES
MARCHÉS DE
FRANCE

14 RUE DE BRETAGNE 75003 PARIS

Annexe 1

CESSION DES DROITS PHOTOGRAPHIQUES

Complétez les champs ci-dessous

Je soussigné(e) Nom :

Prénom :

Demeurant :

Déclare être l'auteur des photographies suivantes, désignées par leur titre, la date et le lieu de la prise de vue :

	Titre	Date	Lieu
Photo 1			
Photo 2			
Photo 3			

J'accepte que ces photographies soient utilisées par la « F.N.M.F. », sans contrepartie financière.

J'autorise leur utilisation, par la « F.N.M.F. », comme illustrations sur ses supports de communication (site Internet, Facebook et autres réseaux sociaux, articles des newsletters, journal...).

Fait à :

Le :

Signature :

(précédée de la mention «Lu et approuvé»)

Renvoyez ce formulaire complété et signé, par mail, à concours@marchesdefrance.fr



FÉDÉRATION
NATIONALE DES
MARCHÉS DE
FRANCE

14 RUE DE BRETAGNE 75003 PARIS

Annexe 2

FORMULAIRE DE RENONCIATION AU DROIT A L'IMAGE

Rappel : La publication ou la reproduction d'une image (sur papier, sur le web...) sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non.

Font exception à cette règle :

- les photos de foule où la personne n'est pas le sujet central ou bien les photos prises de loin ou de dos.
- toutes personnes médiatisées (politiques, artistes, sportifs ...) dans l'exercice de leur vie publique.

Complétez les champs ci-dessous

Je soussigné(e) Nom :

Prénom :

Demeurant :

Remplir la partie ci-dessous pour préciser l'identité d'un enfant mineur dont vous êtes détenteur/trice de l'autorité parentale.

Nom :

Prénom :

Autorise l'utilisation de mon image, ou (et) celle du (des) mineur(s) dont je suis le représentant légal sur la photo proposée au concours photo : **LE PLUS BEL ETAL**

Prise le :

à :

Par :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et de l'accepter dans son intégralité.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et avoir la capacité de signer ce formulaire en mon propre nom.

J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation.

Fait à :

Le :

Signature :

(précédée de la mention «Lu et approuvé»)

Renvoyez ce formulaire complété et signé, par mail, à concours@marchesdefrance.fr